



Indemnité forfaitaire de risque dite « prime Buzyn »

Les agents du SSA sont enfin concernés !

FO vous informe que la liste des agents éligibles à l'indemnité forfaitaire de risque dite « prime Buzyn » va être communiquée par le SSA au CMG de Saint-Germain-en-Laye.

■ Rappel du champ d'application à la FPH

Le décret n° 2019-680 du 28 juin 2019 instaure l'attribution de l'indemnité forfaitaire de risque aux agents réalisant au moins la moitié de leurs temps de travail dans les structures de médecine d'urgence (2° et 3° article R6123-1 du code de la santé publique). L'arrêté du 28 juin 2019 fixe le montant de cette indemnité à 118€.

■ Au MINARM

- L'arrêté du 28 juillet 2021 modifiant l'arrêté du 24 décembre 2020 ajoute l'indemnité forfaitaire de risque à la liste des indemnités attribuées au corps des infirmiers civils en soins généraux et spécialisés du ministère de la défense.
- L'arrêté du 28 juillet 2021 modifiant l'arrêté du 6 octobre 2021 ajoute l'indemnité forfaitaire de risque à la liste des indemnités attribuées aux agents du corps des aides-soignants et des agents des services hospitaliers qualifiés civils du ministère de la défense.

Selon les services du SSA, cette indemnité concernerait environ 110 personnels civils et s'élèvera à 118€ net mensuels.

Le CMG de Saint-Germain-en-Laye s'est engagé auprès de la DCSSA à mettre cette indemnité en paiement sur décembre 2021.

FO a toujours revendiqué la prise en compte de cette indemnité pour les agents travaillant au SSA, et va interroger l'Administration non seulement sur le délai de 2 ans qu'il aura fallu pour sa transposition au MINARM, mais également sur la perte de salaire correspondante... Au-delà de cette indemnité spécifique qui touche peu d'agents, FO continue de revendiquer la transposition du Ségur de la FPH à la FPE, et l'élargissement du CTI à l'ensemble du personnel du SSA. FO continue également de revendiquer plus de moyens humains et matériels pour nos établissements du SSA. FO, le syndicat LIBRE, INDÉPENDANT et DÉTERMINÉ.

Paris, le 3 novembre 2021